



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Réseau national intégré  
de radiocommunication

# Mémento concernant la couverture RENITA à l'intérieur de bâtiments

## Annexe IV – Spécification technique de l'interface radioélectrique RENITA-RF

**Ministère d'État**  
**Réseau national intégré de radiocommunication**  
**50, rue du Château**  
**L-6961 Senningen**

**Version : v1.00**

**Date : 17/10/2019**

## Historique

Version	Date	Description
1.0	17.10.2019	1 <sup>ère</sup> version publiée (GS 0.5)

## Contenu

1	Introduction .....	4
2	Interface RENITA-RF.....	4

## 1 Introduction

Le présent document décrit les spécifications techniques de l'interface **RENITA-RF** utilisé pour les interconnexions radioélectriques **TMO-I1[RF-EXIST]** et **TMO-I5[RF-DED]** telles que présentées au chapitre 3 du document « Mémento concernant la couverture RENITA à l'intérieur de bâtiments ».

## 2 Interface RENITA-RF

L'interface technique est l'interface radio de la station de base interconnectée.

La connexion physique au réseau RENITA se fait par la connexion d'un câble coaxial sur l'interface technique **RENITA-RF** installé près de la station de base concernée (station de base RENITA terrestre existante ou station de base dédiée à la couverture à l'intérieur de bâtiments).

L'interface **RENITA-RF** est réalisé par découplage des signaux RF en provenance de la station de base concernée et inversement par couplage des signaux RF de la voie montante vers les récepteurs de la station de base.

Sauf indication contraire, les spécifications de l'interface technique RENITA-RF sont les suivantes :

- Connexion physique : Connecteurs de la norme 4.3-10 femelle séparément pour la voie montante et descendante
- Puissance de sortie<sup>1</sup> (voie descendante) : 5 dBm (+-5dB)<sup>2</sup>
- Puissance d'entrée nominale (voie montante) : -60 dBm (+- 10dB)

---

<sup>1</sup> Pour alimenter une installation comportant des éléments actifs.

<sup>2</sup> Pour un interfaçage passif, la puissance de sortie doit être étudiée au cas par cas.